



Conditions générales de vente (CGV)

ARTICLE 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans condition ni réserve, entre Maëlyss SANCHEZ et toute personne physique ou morale (ci-après "Le Client") pour tout achat de service payant sous l'égide de l'appellation "Maëlyss SANCHEZ".

Les présentes conditions générales de vente ont pour objectif de définir les modalités de la relation contractuelle entre Maëlyss SANCHEZ, gérante de l'entreprise et le Client, à partir de la réservation jusqu'à la fourniture et le paiement du service réservé.

Les Parties conviennent que les présentes conditions générales de vente régissent leur relation, à l'exclusion de toutes autres conditions.

L'utilisation des services implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV, dont le Client reconnaît avoir pris connaissance au moment de la réservation desdits services.

En cas de réservation d'une prestation via le site internet VanillaMilk.fr, ce sont les CGV du site VanillaMilk.fr qui s'appliquent. En cas de réservation d'une prestation via le site internet Madietenligne.fr, ce sont les CGV du site Madietenligne.fr qui s'appliquent. En cas de réservation d'une prestation via le site internet Koalendar.com, ce sont les CGV du site Koalendar.com qui s'appliquent. Il appartient donc au Client de s'informer sur ces dernières.

ARTICLE 2 : Services

Les services régis par les présentes conditions générales de vente sont ceux décrits sur le site et qui sont indiqués comme accessibles contre paiement.

Les caractéristiques principales des services sont décrites et présentées sur le site, le Client à la possibilité de demander des précisions peuvent être demandées avant réservation. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette description, la responsabilité de Maëlyss SANCHEZ ne saurait être engagée.

Les services sont fournis par Maëlyss SANCHEZ directement.

Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du Client.

ARTICLE 3 : Prix

Les services proposés sont fournis aux tarifs en vigueur lors de la réservation par le Client. Les prix des services sont indiqués en euros toutes taxes comprises.

Le prix ne pourra pas être modifié une fois la réservation du Client validée, sauf si un élément conditionnant du service est modifié à la demande du client (lieu de la prestation,...).

Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement anticipé.

La TVA est non applicable selon l'article 293 B du CGI : Code général des impôts

ARTICLE 4 : Réservation

L'achat d'un service est conditionné par un premier contact par mail, par formulaire en ligne, par téléphone ou via Vanillamilk.fr qui permettra de définir les services et le tarif éventuel adapté au lieu de prestation. Il est aussi possible de réserver directement via le site Koalendar.com.

Le choix du mode de paiement et le versement éventuel d'un acompte peuvent être nécessaires pour finaliser la réservation.

Toute réservation vaut acceptation des présentes conditions générales de vente, des prix et des descriptions des services disponibles.

En cas de défaut de paiement, d'identification incomplète ou de tout autre problème lié à la réservation, Maëlyss SANCHEZ se réserve le droit de suspendre la réservation du Client sans délai jusqu'à résolution du problème.

Elle se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute réservation d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement lors d'une réservation antérieure ou qui aurait déjà réservé un service qui aurait été annulé avant son exécution.

Les cartes cadeaux sont valables 6 mois à compter de la date d'achat. Dépassé ce délai, si la prestation n'a pas été réservée, le montant est dû et ne sera donc pas remboursé.

ARTICLE 5 : Modalités de paiement

Les modalités de paiement dépendent du service réservé et des possibilités du client :

- Espèce et chèque : possible uniquement en cas de prestation physique / à domicile ;
- Carte bancaire via l'application SumUp : possible pour tout type de prestation ;
- Virement bancaire via les applications Paypal et Sumeria / Lydia : possible pour tout type de prestation ;
- Paiement en ligne via Stripe : uniquement pour les prestations réservées via VanillaMilk.fr.

Dans tous les cas, le règlement s'effectue au plus tard le jour du service réservé ou le premier jour du service lorsqu'il s'agit d'une formule. Pour ces dernières, sur demande explicite du Client, des facilités de paiement peuvent être mises en place (paiement en 1, 2 ou 4x sans frais). En cas de formule réalisée sur 2 rendez-vous distincts, il est possible de régler la première prestation dans sa totalité le jour du rendez-vous et le reste le jour de la deuxième prestation.

Le paiement des cartes cadeau s'effectue après demande via formulaire. Maëlyss SANCHEZ s'engage à transmettre un lien de paiement dans les 48h qui suivent la demande. A réception du paiement, le Client recevra sa carte cadeau au format numérique.

ARTICLE 5 bis : Les Masterclass

L'achat d'une masterclass est à la responsabilité du Client. Ce dernier prend contact avec Maëlyss Sanchez directement via le formulaire dédié. Maëlyss Sanchez s'engage à transmettre un lien de paiement dans les 48h qui suivent la demande. A réception du paiement, le Client recevra un lien qui lui permettra d'accéder à la (ou les) vidéo(s)

enregistrée(s) qu'il aura choisie(s). Pour l'achat de plusieurs masterclass, le Client peut bénéficier de réductions mentionnées sur les site web.

Aucun remboursement des masterclass ne sera possible après envoi du lien d'accès à la vidéo.

ARTICLE 6 : Validité de l'achat

Tout achat est valable uniquement pour le service validé, le cas échéant aux dates ou pour la durée indiquées dans le courriel de confirmation. En dehors des dates ou de la durée indiquée, le service acheté n'est plus accessible et doit le cas échéant être renouvelé.

ARTICLE 7 : Annulation – Dédit

En cas d'annulation moins de 72h avant la date de la participation à un atelier, aucun remboursement de l'inscription ne sera possible sauf cas de force majeure.

En cas d'absence à la session, à l'atelier la totalité du prix du service sera due et non remboursable. Si le Client souhaite mettre un terme à l'utilisation du service en cours de fourniture, aucun remboursement prorata temporis n'est effectué. En cas de résiliation anticipée par le Client, toutes les sommes restant éventuellement dues par le Client seront immédiatement exigibles, et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts et autres recours.

Dans le cas d'une intervention en tant que prestataire, toute annulation effectuée dans un délai inférieur à 72h donnera lieu au règlement complet de la prestation initialement convenue.

ARTICLE 8 : Responsabilité

Maëlyss SANCHEZ garantit au Client la bonne exécution de la prestation, telle que définie dans l'offre et conformément aux règles de l'art et aux bonnes pratiques.

La responsabilité de Maëlyss SANCHEZ ne pourra cependant être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices matériels directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

En aucun cas, Maëlyss SANCHEZ ne sera tenue d'indemniser les dommages immatériels consécutifs ou non d'un dommage matériel, ainsi que tout dommage indirect.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de Maëlyss SANCHEZ serait retenue, la garantie serait limitée au montant TTC payé par le Client pour la fourniture du service.

La responsabilité de Maëlyss SANCHEZ ne saurait être recherchée pour des dommages résultant d'erreurs provenant de documents ou informations fournis par le Client, en particulier si Maëlyss SANCHEZ a préalablement émis des réserves.

Maëlyss SANCHEZ sera également dégagée de toute responsabilité dans le cas où le Client ne fournirait pas l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution du service.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer Maëlyss SANCHEZ par écrit, dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la fourniture du service, de ses réserves ou réclamations quant à la conformité en quantité et qualité, avec tous les justificatifs y afférents.

Aucune réclamation ne pourra valablement être acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

ARTICLE 9 : Force majeure

Les parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes conditions générales de vente, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

Constituent des événements de force majeure pour les parties : les catastrophes naturelles, les actes de l'autorité publique, les embargos, les conditions climatiques exceptionnelles empêchant la livraison, les insurrections, les émeutes.

La partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de 30 jours. Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles. A cet effet, la partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par courriel. Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 30 jours, les présentes seront résolues de plein droit après l'envoi d'un courriel par la partie la plus diligente.

ARTICLE 10 : Résolution pour inexécution d'une obligation suffisamment grave

La partie victime de la défaillance pourra en cas d'inexécution suffisamment grave de l'une quelconque des obligations incombant à l'autre partie, notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la partie défaillante, la résolution fautive des présentes, 15 jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter restée infructueuse, et ce en application des dispositions de l'article 1224 du Code civil.

ARTICLE 11 : Non validation partielle

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses des présentes conditions générales de vente, par une décision de justice ou d'un commun accord entre les parties, ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale du contrat puisse être sauvegardée.

Au cas où l'exécution de l'une ou plusieurs des clauses des présentes conditions générales de vente serait rendue impossible du fait de son annulation, les parties tenteront de se rapprocher afin d'établir une nouvelle clause dont l'esprit et la lettre seront aussi proches que possible de l'ancienne clause, les autres stipulations des conditions générales de vente demeurant en vigueur.

ARTICLE 12 : Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir de l'application d'une clause quelconque des présentes conditions générales de vente ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

ARTICLE 13 : Propriété intellectuelle

Le contrat porte sur une prestation de services et n'emporte aucun transfert des droits de propriété intellectuelle y afférent.

En particulier, toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations et d'ateliers, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés.

La responsabilité du Client sera engagée si un usage non autorisé était fait des supports de formation ou de tout autre document transmis au cours de la prestation de service, en application des dispositions des articles L 122-4 et L 335-2 du code de la propriété intellectuelle

ARTICLE 14 : Exploitation des données personnelles et droit d'accès

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la communication dans le cadre de l'organisation des ateliers ou des consultations. Le destinataire des données est : Maëlyss SANCHEZ.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le Client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que peut être exercé en s'adressant à msanchez.dieteticienne@gmail.com.

Le Client peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.